

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



**FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU SUR
LE DEVELOPPEMENT DURABLE (FPHN 2019)
(New York, du 09 au 19 juillet 2019)**

**ALLOCUTION DE PROFESSEUR JOSEPH SEKA
SEKA,
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

- **Madame la Présidente du Conseil économique et social ;**
- **Mesdames et Messieurs honorables délégués,**

Je me réjouis au nom du Gouvernement ivoirien, de présenter, devant cette auguste assemblée, le premier Rapport National Volontaire de la Côte d'Ivoire.

Après l'adoption de l'agenda 2030 en Septembre 2015, le Gouvernement ivoirien, sous la Haute Egide de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire**, a engagé le processus d'appropriation des ODD selon une démarche inclusive et participative avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, en particulier les Nations Unies.

Dans cette dynamique, le Gouvernement a initié plusieurs activités de sensibilisation, de consultation et de mobilisation des différentes parties prenantes, notamment les acteurs du secteur public, du secteur privé, de la Société civile, des Collectivités territoriales, des Médias, des Jeunes, des Femmes, des Parlementaires, et des institutions de la République.

Aussi, me plaît-il de partager avec vous les principaux résultats du processus d'alignement, de priorisation et d'accélération des ODD :

- 83% des cibles des ODD sont alignés sur les documents de politique sectorielle et le Plan National de Développement (PND) qui constitue le cadre unique d'opérationnalisation des Agendas 2030 et 2063;
- 40 cibles ont été jugées prioritaires par l'ensemble des parties prenantes;
- 11 super accélérateurs, et 65 mesures et réformes transformationnelles ont été identifiés comme leviers pour surmonter les 18 goulots

d'étranglements qui pourraient entraver l'atteinte de chacun des 4 piliers du développement durable.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous réaffirmer toute l'importance que la Côte d'Ivoire accorde au Forum politique de haut niveau sur le Développement Durable qui offre une opportunité de capitaliser les leçons apprises afin d'optimiser la synergie d'actions et de renforcer l'efficacité des interventions.

C'est pourquoi, la Côte d'Ivoire s'est portée volontaire pour partager son expérience lors de la présente édition qui a pour thème « **Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité** ».

Mesdames et Messieurs,

Ce rapport capitalise les conclusions des études thématiques et des rapports d'évaluations, les consultations avec les parties prenantes, principalement la Société Civile, le secteur privé, les collectivités territoriales et les partenaires au développement de même que les acquis des rapports de suivi de la mise en œuvre du PND 2016-2020.

Il rend compte des avancées réalisées au niveau des 17 ODD avec un accent particulier sur les 6 Objectifs retenus pour l'édition 2019. A savoir, les objectifs 4, 8, 10, 13, 16 et 17.

Ainsi, pour l'**Objectif 4**, la Côte d'Ivoire a promulgué la loi relative à la Politique de la Scolarisation Obligatoire (PSO) pour les enfants de 6 à 16 ans en 2015.

En outre, cette mesure a été soutenue par le renforcement de l'offre d'éducation formelle et la création d'offres alternatives adaptées aux besoins de certains groupes spécifiques d'enfants.

Ces initiatives ont permis d'améliorer les principaux indicateurs :

- le Taux Brut de Scolarisation au primaire (TBS) est passé de 94,72% en 2013-2014 à 100,5% en 2018-2019 dont 100,4% pour les filles et 100,5% pour les garçons.
- au niveau du premier cycle du secondaire, les Taux Brut de Scolarisation sont passés de 53,8% en 2014-2015 à 70,5% en 2018-2019 dont 66,6% pour les filles et 74,4% pour les garçons.
- le taux d'achèvement au primaire est passé de 63,9% à 80,5% entre 2014 et 2018.

Pour ce qui est de l'Objectif 8, la Côte d'Ivoire a connu une croissance annuelle moyenne de 8% entre 2015 et 2018, faisant de son économie la plus dynamique de l'Afrique de l'Ouest et l'une des plus performantes à l'échelle mondiale. Aussi, le PIB par habitant, en terme réel, a-t-il augmenté de plus de 30% entre 2012 et 2018.

De plus, une politique active et volontariste d'aide à l'emploi a été développée et mise en œuvre au profit des femmes, des jeunes diplômés, des jeunes déscolarisés, des personnes en situation de handicap et des chômeurs de longue durée.

S'agissant de l'ODD 13, la ratification de l'Accord de Paris par notre pays a permis des innovations institutionnelles et juridiques, notamment l'Adoption du code forestier et la révision de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

Plusieurs projets et programmes ont été initiés dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, notamment, la mise en œuvre de la Stratégie Nationale REDD+, du Projet de résilience de la zone côtière (WACA) et du Projet de résilience climatique (ClimDev).

En matière de financement climatique, des études d'instauration d'une taxe carbone et de création d'un Fonds National Climat sont en cours. De plus, la Côte d'Ivoire prépare son Programme Pays au Fonds Vert pour le Climat dans le cadre du Readiness.

Concernant l'Objectif 16, la Côte d'Ivoire a su démontrer que la crise n'est pas une fatalité. Malgré cette situation, notre Pays a pu se relever, et constitue aujourd'hui un modèle de réussite de sortie de crise.

Cette expérience en matière de reconstruction post-conflit a d'ailleurs été présentée par **Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République** en décembre 2018 durant la Présidence de la Côte d'Ivoire au Conseil de Sécurité.

Ainsi, le Gouvernement poursuit ses efforts en matière de consolidation de la paix, de la stabilité durable et de renforcement de la bonne gouvernance. A preuve, la Côte d'Ivoire s'est vu décerner en février 2019 le prix de la lutte contre la corruption par l'Union Africaine lors de la 32^{ème} session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

En outre, le taux de détention préventive est passé de 49,28% en 2015 à 33,79% en 2018.

Enfin, le pourcentage des enfants de moins de 5 ans enregistrés à l'état civil est passé de 65% en 2012 à 75% en 2017.

Au niveau de l'ODD 17, le Gouvernement ivoirien a entrepris d'importantes réformes pour la création d'un environnement propice aux affaires et à l'attractivité des investissements.

Aussi, la Côte d'Ivoire a-t-elle enregistré un gain de 45 places entre 2012 et 2019 au classement général Doing Business, faisant ainsi de mon pays, l'un des 10 pays les plus réformateurs au monde.

Ces résultats significatifs sont imputables au leadership du Chef de l'Etat ivoirien, désigné « Champion de l'Agenda 2063 et à la mise en œuvre de son premier plan décennal » par ses Pairs africains lors de la 28^{ème} Session du Sommet ordinaire de l'Union Africaine de janvier 2017.

Mesdames et Messieurs,

La tendance pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable en Côte d'Ivoire reste encourageante.

Toutefois, le pays reste devoir relever des défis importants, notamment **le partage des fruits de la croissance, le renforcement de la cohésion sociale, la disponibilité de données désagrégées, la mobilisation des financements, l'adaptation de la planification aux exigences des ODD et la mobilisation de toutes les composantes de la société.**

Dans l'optique d'assurer une meilleure redistribution des fruits de la croissance et de ne laisser personne de côté, le Gouvernement a adopté un Programme Social 2019-2020 d'un montant de 1,455 milliards de dollars.

La Côte d'Ivoire envisage également de renforcer la mobilisation des ressources intérieures pour le financement de son développement.

Mesdames et Messieurs,

Pour conclure, je voudrais remercier tous les partenaires au Développement, en particulier le Système des Nations Unies pour les appuis multiformes. Aussi, le Gouvernement ivoirien envisage-t-il sous la conduite de Monsieur Amadou Gon Coulibaly, Premier Ministre, Ministre du Budget et du portefeuille de l'Etat, de poursuivre et intensifier les efforts pour améliorer le bien-être des populations.

C'est pourquoi, il est prévu un plan décennal 2021-2030 et des plans quinquennaux 2021-2025 et 2026-2030, intégrant les Agendas 2030 et 2063, pour l'Afrique de demain que nous voulons plus belle et plus prospère.

Excellences, Mesdames et Messieurs, merci de votre aimable attention.

Professeur Joseph Seka Seka